

Réf: Dossier N° 037978

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « SAM-OGI VOLAILLES »

Siège social Abidjan, Yopougon, MAROC SIB, Lot 6132, Ilot 152

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 06/08/2021 , et enregistrés au CEPICI le 12/08/2021, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SAM-OGI VOLAILLES »

Objet : L'élevage et la vente de volaille ; La vente de produits et aliments avicoles ; Prestation de service et divers. Et pour la réalisation de l'objet social : La maintenance des fermes ; conseil ; étude et gestion de fermes avicoles ; La prise en location gérance et de participation dans toutes sociétés avicoles existantes ou devant être créés ; La formation dans le secteur de l'aviculture

Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social : Abidjan, Yopougon, MAROC SIB, Lot 6132, Ilot 152

Dirigeant(s) : M SAWADOGO MOHAMADI (GÉRANT), M OGOU ISMAEL (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2021-B12-04040 du 17/09/2021 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe : n°26055/GTCA/RC/2021 du 17/09/2021

